

Fiche programme (en cours de construction)

Décision partagée : usine à gaz ou utopie ?

Vous vous sentez trop seul pour décider ? Vous souhaitez impliquer vos collaborateurs dans la prise de décision ? Mais comment faire ?

1. Objectif de la formation

Apprendre à impliquer le collectif dans la prise de décision pour un résultat plus ajusté, plus engageant, plus impactant

2. Objectifs pédagogiques de la formation

- Créer les conditions d'une **participation** authentique des collaborateurs aux décisions,
- Expérimenter comment la vivre avec vos proches collaborateurs à partir de l'étude de vos situations professionnelles.
- Puiser dans les exercices spirituels de Saint Ignace et les approches de sociocratie des repères pour ancrer un nouveau rapport à l'exercice du pouvoir.

3. Déroulé de la formation

4. Modalités pédagogiques

Journée impliquant la tête, le cœur et le corps pour ancrer les apprentissages qui se feront par quelques apports théoriques brefs, du travail en solo de relecture et/ou préparation de situations réelles et des partages en groupe à partir d'expériences concrètes.

5. A qui s'adresse cette formation

Cette formation s'adresse à tout entrepreneur ou dirigeant qui souhaite acquérir une méthode de prise de décision en commun.

6. Les formateurs

Claire Degueil
Caroline Lambert

7. Modalités diverses

Organisation : la formation est organisée en présentiel sur une journée de 9h00 à 17h00.
Inscriptions : la programmation est diffusée et les inscriptions se font en ligne sur <https://extranet.lesedc.org/>, jusqu'à 10 jours avant le début de la formation. Une confirmation d'inscription avec le lieu et la date de la formation est envoyée immédiatement.

Si le nombre minimum de 6 participants n'est pas atteint, le campus se réserve le droit d'annuler la session.

Nombre maximal de participants :

- De 6 à 10 pour un formateur
- De 12 à 16 pour deux formateurs

8. Modalités de suivi et d'évaluation

A l'issue de la journée chaque participant aura identifié une ou deux situations dans lesquelles il pourra essayer une approche nouvelle de prise de décision.

Questionnaire (ou visio) trois mois après la formation pour prendre du recul sur les premières expérimentations et réajuster si nécessaire au service toujours de la participation et de la plus grande dignité de tous.

9. Accessibilité

Les EDC met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, les EDC permettent l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, les EDC réalisent des recherches de solutions en co-construction avec la personne.
- Pendant la formation et lors de l'évaluation, les EDC sont vigilants à l'accessibilité des locaux ainsi que l'accessibilité pédagogique.

10. Informations complémentaires

Référent administratif et financier Marion FLAMEN mflamen@lesedc.org 06 81 55 64 37